



*Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 11 juin 2013 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **GRENOBLE** (38) à :

BAVU Julie
BERNADOU Marine
BESSOT Nadia [avec les félicitations du jury]
BONNET-GONNET Justine
BOURJON Floriane
BOUTON Vanessa
CECCALDI Emeline
CONTI Elodie
COURBON Laura
DIMIER Cloé
GUILLOT Malvina
HOLLINGER épouse MAROTTA Isabelle
ROCHE Magalie [avec les félicitations du jury]
VIAL Amandine

Fait à Paris, le 11 juin 2013,
le président de jury,

Daniel BURLET

